



CAHIER DES CHARGES

Acquisition d'une œuvre d'art pour l'espace public

1. Contexte et attendus

- **Commanditaire :** Commune de Seyssinet-Pariset (38170)

Seyssinet-Pariset, ville de 12 000 habitants, est située dans le département de l'Isère, en région Auvergne-Rhône-Alpes, nichée au pied du Vercors. Commune membre de la métropole de Grenoble-Alpes Métropole, elle bénéficie d'un lien direct avec la commune de Grenoble, ville avec laquelle elle est reliée par une ligne de tram, mais également avec les communes de Fontaine et de Seyssins, ses voisines directes. Située entre St-Nizier-du-Moucherotte et les berges du Drac, la ville s'étend sur 1076,5 hectares.

Ville à taille humaine, ville dynamique, et ville où il fait bon vivre, Seyssinet-Pariset conjugue harmonieusement vie urbaine et cadre naturel privilégié.

Entre village, montagne et plaines verdoyantes, la ville offre à ses habitants un cadre de vie, propice à la détente et à l'épanouissement.

Depuis 2020, la commune a souhaité mettre en valeur ses attributs mémoriels en valorisant son passé résistant mais également son patrimoine historique avec des travaux de restauration de sa chapelle du XII^{ème} siècle. Un chantier de mise en valeur des femmes sur l'espace public a permis également de développer leur place.

La ville est dotée de nombreux équipements publics d'accueil, adaptés aux plus jeunes, aux familles comme aux plus âgés, et à tous les goûts. Les passionnés de culture trouveront leur bonheur grâce à des riches collections au sein de la bibliothèque, une école de musique dynamique et un centre culturel L'ilyade qui offre une programmation riche et diversifiée pour satisfaire les amateurs de culture. Les dernières années, la commune a accueilli le festival de Street-art, et financé la réalisation de nombreuses fresques qui ponctuent désormais les façades de la commune.

Dans le cadre d'une volonté de valorisation de l'espace public, de marqueur d'un territoire dynamique et de soutien aux artistes visuels, la Commune de Seyssinet-Pariset souhaite procéder à l'acquisition d'une œuvre d'art pérenne, destinée à être **implantée en entrée de ville sur un secteur comprenant plusieurs sites potentiels.**

L'artiste pourra donner une préférence d'implantation dans la candidature, mais un accord devra être trouvé entre l'artiste et la Commune de Seyssinet-Pariset, en fonction notamment des contraintes techniques, financières ou de visibilité.

- **Sites potentiels pour l'implantation de l'œuvre**

-la **place Lucie Baud**, récemment rénovée suite à une concertation avec les habitants. Située en entrée de ville, cette petite place est entourée principalement de bureaux, entreprises et commerces. Une grande pergola y a été installée, permettant d'embellir et d'ombrager la place. Le rafraîchissement est aussi assuré par des brumisateurs. Des assises et des tables y sont installées et sont utilisées notamment à l'heure du déjeuner.

La place Lucie Baud a été renommée lors du mandat précédent, dans le cadre du projet « Place aux femmes », en hommage à cette ouvrière iséroise syndicaliste qui lança plusieurs mouvements de grève au début du XXème siècle.

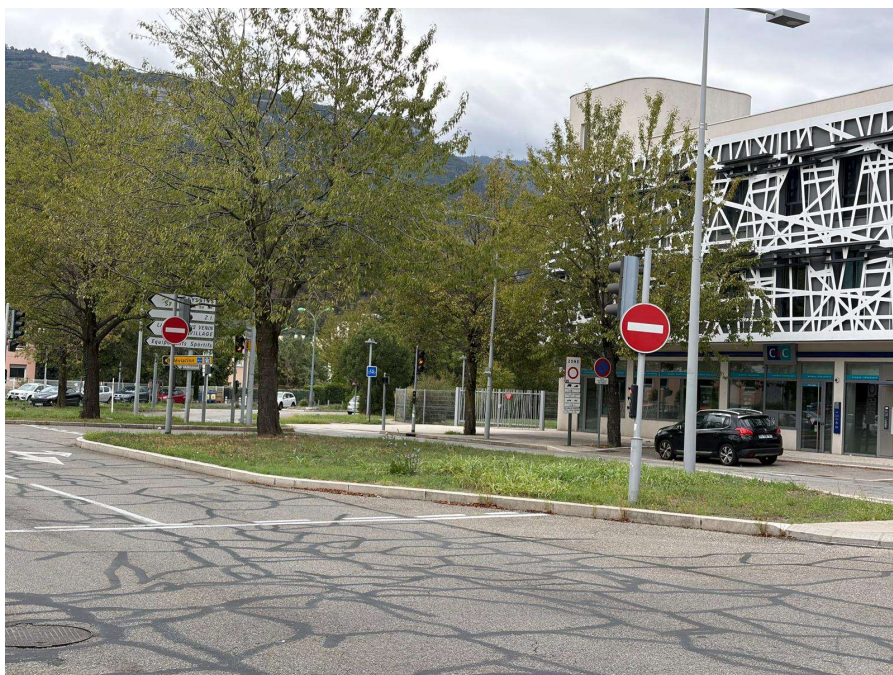


-La place Edmond Aguiard

Entourée de voies dédiées à de multiples circulations (tram, voiture, piétons, vélos), elle est visible, mais peu traversée ou fréquentée.
Elle est très arborée.



-un espace herbeux de contournement, terre-plein qui sépare les voies du tram et la route





- **Objectifs de l'acquisition:**

Embellissement urbain, valorisation du patrimoine culturel et naturel de la Ville.

La collectivité encourage la candidature de toutes et tous les artistes et porte une attention particulière à la représentation des femmes dans la création artistique. Une oeuvre sur la thématique de la place des femmes serait donc particulièrement appréciée.

2. **Cahier des charges**

- **Sculpture ou installation pérenne et dédiée à l'espace public**, déjà existante ou créée spécifiquement pour cette commande.
- Les **matériaux** choisis devront être résistants aux intempéries (inox, pierre, de préférence.), et assurer la sécurité des usagers (pas de parties coupantes).
- **Contraintes techniques et d'environnement** : poids, dimension, fixation au sol, résistance au vent.

3. **Pré-requis**

- **Artiste professionnel** (n° de siret)
- **Faisabilité technique**

4. **Critères de sélection**

- **Adéquation entre l'œuvre et l'espace d'implantation privilégié par l'artiste (parmi les espaces proposés par la commune)**
- **Démarche artistique et propos de l'œuvre, lien avec la thématique « place des femmes »**
Croquis et plan appréciés
- **Reconnaissance et parcours de l'artiste, notamment la réalisation de sculptures en espace public (cv et portfolio)**
- **Prix**

3. **Calendrier prévisionnel**

- **Date limite de réception des propositions artistiques:** 17/11/2026
- **Choix de l'artiste retenu** : décembre 2026
- **Période de livraison et d'installation sur site** : de préférence premier semestre 2027, pouvant aller jusqu'à la fin 2027 selon les projets.

4. **Budget et modalités financières**

- **Enveloppe globale :** Le montant prévisionnel maximum (incluant la conception, les matériaux, la fabrication et le transport de l'œuvre) : 10 000€ TTC
L'enveloppe financière prévoit également au moins deux temps de présence de l'artiste sur des événements officiels et publics (inauguration, présentation au public...). L'installation est à la charge de la commune.
- **Frais annexes :** les frais de déplacement et d'hébergement de l'artiste lors de l'installation sont à inclure dans le devis
- **Paiement :** selon les termes de la convention, possibilités de paiement avec avance de 30% maximum et le solde dû à la réalisation et réception de l'œuvre (terme échu).
- **Droits d'auteur :** Mention de la cession des droits de représentation et de reproduction (photographies de l'œuvre, communication autour du projet).

5. Eléments du dossier

- **Parcours de l'artiste, références de réalisations similaires précédentes** (liens sites web ou réseaux sociaux, photos...),
- **Note d'intention**, détaillant l'intégration dans l'espace (ou les espaces) privilégiés par l'artiste, accompagnée de :
 - Si œuvre déjà existante : photos, dimensions, caractéristiques, notice prévisionnelle d'installation et d'entretien.
 - Si proposition de création : croquis de l'œuvre proposée, dimensions prévisionnelles, caractéristiques, notice d'installation et d'entretien.
- **Devis détaillé** (achat de l'œuvre, transport de l'œuvre, déplacement et hébergement de l'artiste)

6. Contact

Questions générales, échanges et réception du dossier :

Hanna Stier, responsable de l'action culturelle
h.stier-at-seyssinet-pariset.fr
04 76 21 17 57

Questions relatives à des contraintes urbaines et techniques :

Michel Rojat, responsable du service Espaces extérieurs
m.rojat-at-seyssinet-pariset.fr
04 76 70 53 46